



RESUME DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN OEUVRE (RAMO) A L'ATTENTION DES CITOYENS

TERRITOIRE RHONALPIN ANNEE 2016

PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER/FSE
RHONE-ALPES 2014-2020

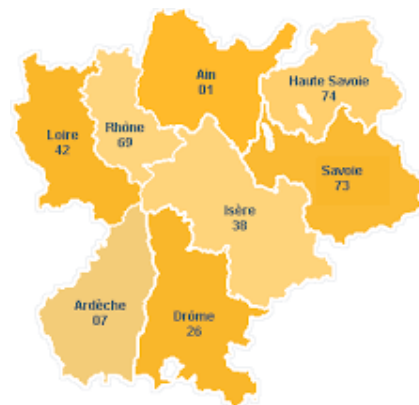
Conformément à l'article 50 du règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'élaboration du rapport de mise en œuvre pour l'objectif « Investissement pour la croissance et l'emploi », un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre (RAMO) à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et annexé aux rapports.

Le Programme Opérationnel FEDER/FSE 2014-2020

Rhône-Alpes

1. RAPPEL DU CONTENU DU PROGRAMME

Le Programme Opérationnel (PO) FEDER/FSE Rhône-Alpes 2014-2020, doté de **509,4 M€**, a été adopté par la Commission européenne le 13 novembre 2014.

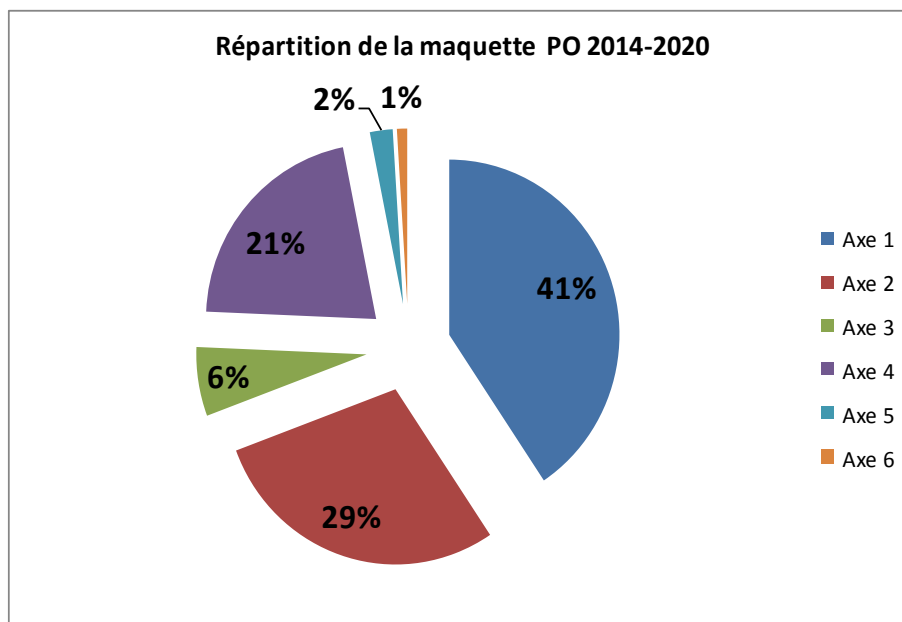


La dotation **FEDER** est de **364,1 M€** et la dotation **FSE** de **145,3 M€**.

6 axes d'intervention

Axe 1 - Innovation au service des enjeux sociétaux <i>41% du programme</i>	206,9 M€ de FEDER
Axe 2 - La transition énergétique, les transports et l'environnement comme levier de développement durable <i>29% du programme</i>	146,2 M€ de FEDER
Axe 3 - Soutenir l'emploi durable et la mobilité de la main d'œuvre <i>6% du programme</i>	32,4 M€ de FSE
Axe 4 - Augmenter la qualification des demandeurs d'emplois par la formation tout au long de la vie <i>21% du programme</i>	107,9 M€ de FSE
Axe 5 - Assistance technique <i>2% du programme</i>	11 M€ de FEDER
Axe 6 - Assistance technique <i>1% du programme</i>	5 M€ de FSE

La maquette financière du PO FEDER/FSE Rhône-Alpes 2014-2020



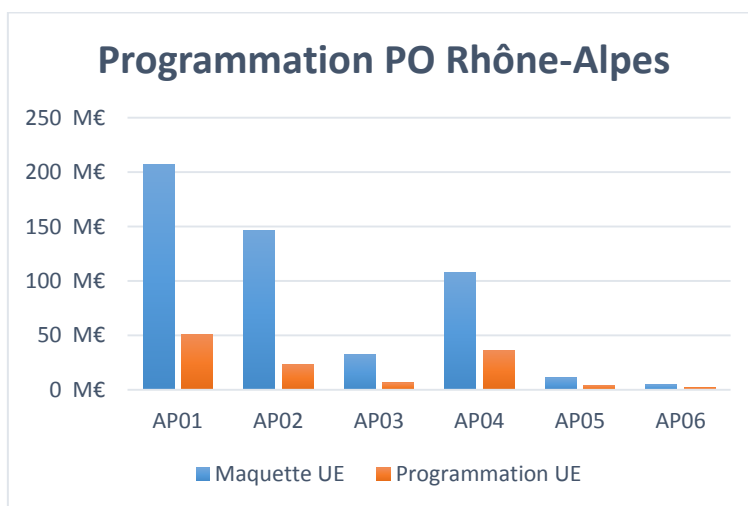
2. LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2016 ★

L'année 2016 a été notamment marquée par :

- ★ L'organisation de 4 Comités régionaux de programmation qui ont permis de sélectionner **147 opérations**
- ★ **Une montée en puissance de la programmation** qui atteint en fin d'année 2016 24,12% du programme
- ★ **La réalisation du premier appel de fonds** en décembre pour un montant de 14,2 M€ : 7 M€ au titre du FSE et 7,2 M€ au titre du FEDER
- ★ L'organisation le 20 juin du **premier comité de suivi** interfonds à l'échelle de la Région **Auvergne Rhône-Alpes** et regroupant les quatre programmes des deux anciennes régions
- ★ Le lancement de la programmation du **volet urbain** (suite à la signature des conventions ITI en fin d'année 2015)
- ★ La réalisation de plusieurs réunions d'animation territoriale et le lancement des travaux de réalisation d'**un site web unique**
- ★ Le lancement d'**une évaluation de mise en œuvre** du programme visant à analyser le dispositif d'animation et d'accompagnement des porteurs de projets

Avancement des programmes FEDER et FSE

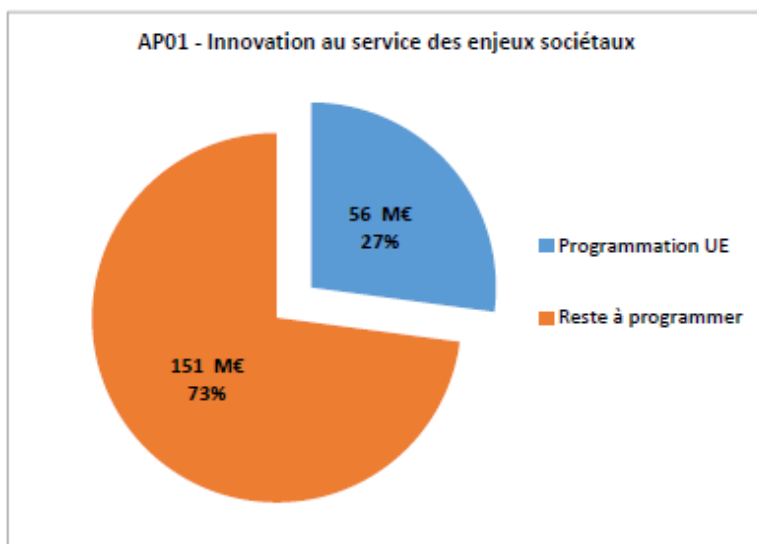
A la fin de l'année 2016, le taux de programmation du programme s'élève à 24,12% soit 122,8 M€ dont 78,5 M€ au titre du FEDER et 44,4 M€ au titre du FSE. Depuis le début du programme, 251 opérations ont été sélectionnées, tous fonds confondus.



Axe 1 – L'innovation au service des enjeux sociétaux



- ★ OT1 : renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
- ★ OT2 : améliorer l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité
- ★ OT3 : renforcer la compétitivité des PME



En 2016, 38 opérations ont été programmées sur l'axe 1 pour un montant FEDER de 11,7 M€.

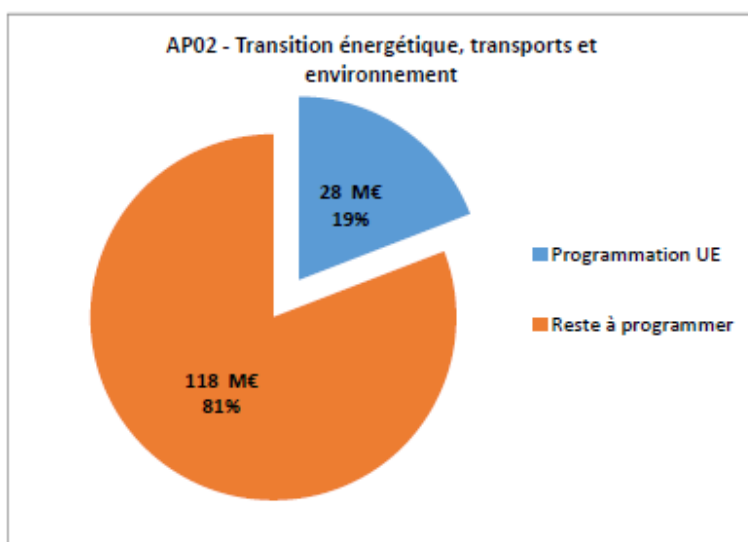
Il s'agit de projets collaboratifs de Recherche et Développement. Les projets ont été sélectionnés dans le cadre du Fonds Unique Interministériel (FUI) ou de l'appel à projets régional « IRICE » (installations de recherche et d'innovation centrées entreprises) lancé en mars 2016.

Le volet TIC a également subi une forte progression notamment s'agissant des projets visant à développer les services numériques innovants dans le domaine de l'éducation.

Cet axe mobilise également du FEDER pour le nouvel instrument financier à destination des PME de Rhône-Alpes : « Fonds de Prêt FEDER Innovation (FPFI) Rhône-Alpes » : ce fonds intervient sous forme de prêts à taux zéro afin de financer l'innovation dans les entreprises autour de quatre priorités (usages, innovation sociale, éco-innovation, mise sur le marché). Le fonds est doté de 18,4 M€ de FEDER. Le fonds a permis d'accompagner 75 entreprises en 2016.

Axe 2 – La transition énergétique, les transports et l'environnement comme levier de développement durable ★

- ★ OT4 – Soutenir la transition vers une économie à faible émission de CO²
- ★ OT6 – Protection de l'environnement et utilisation durable des ressources



En 2016, 71 opérations ont été programmées pour un montant FEDER de 14,6 M€.



L'OS 11 relatif à la réhabilitation énergétique des logements sociaux a connu ses premières programmations en 2016 suite à la publication du nouveau référentiel QEB. 4 opérations ont ainsi été programmées dont 2 dossiers d'ampleur :

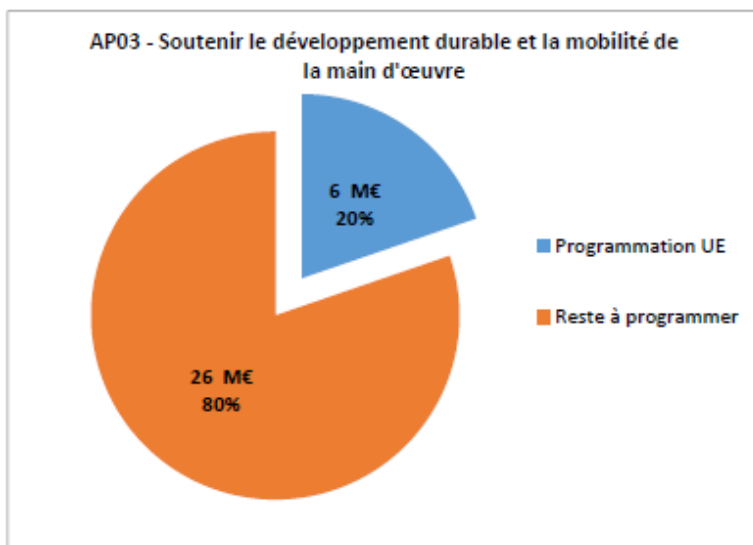
- réhabilitation de 389 logements – résidence Prainet Sully à Décines-Charpieu – Alliade Habitat pour 1,75 M€ ;
- réhabilitation de 475 logements – résidence Maurice Langlet à Lyon – Grand Lyon Habitat pour 1,88 M€.

S'agissant des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les bâtiments tertiaires, le FEDER a notamment permis de financer 6 opérations de réhabilitation thermique et 3 autres concernant la construction de bâtiments positifs pour 3 M€ de FEDER.

En matière de transport durable, 6 opérations ont été programmées réparties de façon égalitaire entre intermodalité, écomobilité et frêt. L'année 2016 a été marquée par le financement du système billettique mutualisé OuRA pour 1,2 M€ de FEDER.

Axe 3 – Soutien à l’emploi durable et à la mobilité de la main d’œuvre ★

- ★ OT8 – Promotion de l’emploi durable et de qualité et soutien à la mobilité professionnelle volontaire

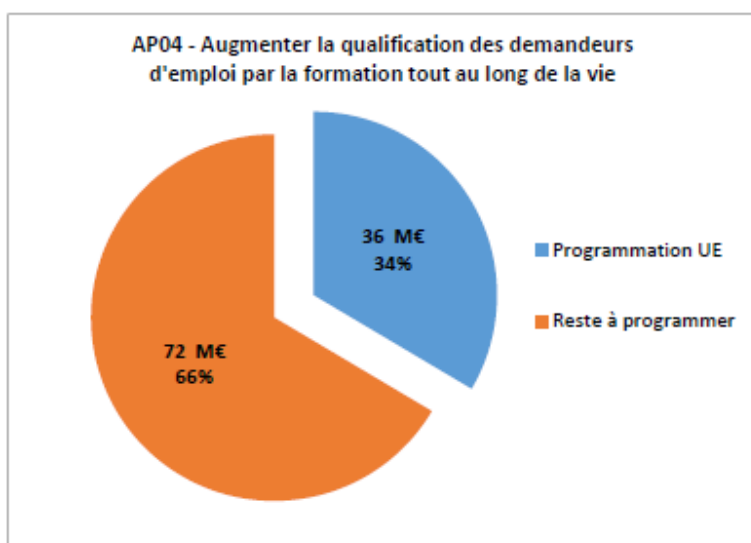


En 2016, 8 opérations ont été programmées pour un volume de 2 011 452 €, soit un taux d’intervention FSE moyen de 33,64%.

Il s’agit d’opérations visant à accompagner la création d’entreprises et le retour à l’emploi. En 2016, 3 519 participants ont bénéficié d’actions financées par le FSE au titre de l’axe 3.

Axe 4 – Augmenter la qualification des demandeurs d’emploi par la formation tout au long de la vie ★

- ★ OT10 – Investir dans l’éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie

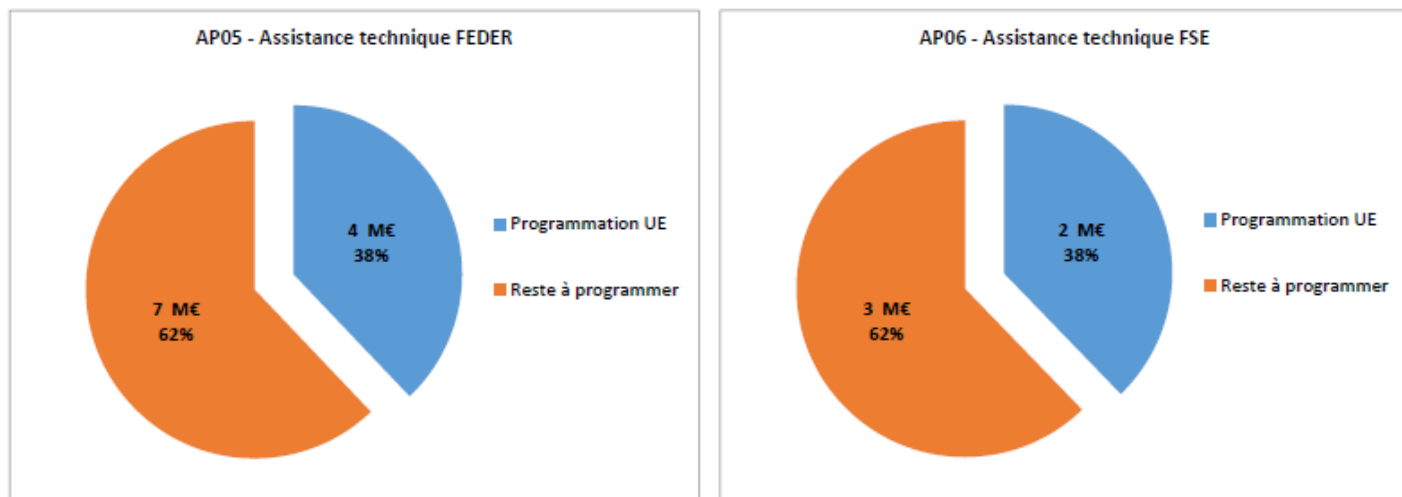


En 2016, 1 138 participants sont entrés dans les actions financés au titre de l’axe 4.

En 2016, 2 opérations menées par le Conseil régional ont été programmées au titre de l’axe 4 pour un montant FSE de 36 174 324 €.

Il s’agit de soutenir les parcours de qualification et de certifications professionnelles accessibles aux demandeurs d’emploi rencontrant des difficultés d’insertion professionnelle. Ces formations majoritairement à bas niveau de qualification (niveau V et IV) permettent aux participants sans qualification professionnelle ou dont la qualification est obsolète d’atteindre gratuitement un premier niveau d’employabilité.

Axes 5 et 6 – Assistance technique FEDER et FSE ★



Les crédits d'assistance technique ont permis en 2016 de financer à hauteur de 50% les ressources humaines déployées par l'Autorité de gestion, l'assistance à la clôture du programme 2007-2013 par portée par le SGAR, la réalisation d'actions d'animation et de communication, la mise en place d'un système de collecte et de suivi d'indicateurs de résultat FSE.

Ce document a été réalisé par la Direction des Fonds Européens (DFE) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
Programme Opérationnel FEDER/FSE Rhône-Alpes 2014-2020